

nommé Joannon qui avait vu précédemment ses avances repoussées par M^{me} Jeanne Gayet.

Le garde de la commune
Qu'est un homme très adroit,
Au cabaret de l'endroit
Ruse qui n'est pas commune,
En buvant lui a tiré
Comme on dit, le ver du nez.

Les trois assassins sont arrêtés. Dans la prison, au cours des débats, Deschamps essaie de se pendre.

Pendant qu'on juge l'affaire
Vient le geôlier de Deschamps
Qui raconte au Président,
Montrant un bout de jarretière,
Comme quoi le prévenu
Sans lui se serait pendu.

Chrétien, le premier, fait des aveux complets, son exemple est suivi par Deschamps.

Il dit que la chose faite,
Joannon prend tous les bijoux,
Chrétien s'empare du magot,
Leur conduite est malhonnête,
Lui ne vole rien du tout
Que quinze francs dix-sept sous.

A la suite des rétractations faites par Deschamps et Chrétien l'affaire est renvoyée à une autre session.

Mais après quelques semaines
Ils sont de nouveau jugés
C'est devant d'autres jurés
Qu'ils connaîtront leur peine,
Car le procès se refait
Comme si rien n'était fait.